

FOURNITURES ATELIER ET PFMP pour les élèves de **CAP AVAE**

Chers parents, chers élèves,

Vous venez d'inscrire ou de réinscrire votre enfant au Lycée Sainte-Anne Savoissienne pour la rentrée de septembre 2026. A ce titre, il doit obligatoirement avoir un équipement adapté pour les séances de TP se déroulant dans les ateliers, mais également lorsqu'ils se rendront sur leur lieu de PFMP.

Comment obtenir l'équipement professionnel pour les ateliers? (tenue, caisse à outils, outillage...). Ce matériel est obligatoirement à commander au lycée.

- A partir de début juillet, chaque famille a accès à la liste d'équipement nécessaire, pour chaque formation du lycée. Sur cette liste, il est précisé **le montant total à régler**.
- Chaque famille fait l'avance et règle le montant total au lycée, via école directe ou en se déplaçant en comptabilité, à partir 24 août et avant le 4 septembre 2026.
- Les essayages se font au lycée sur la semaine de rentrée.
- La commande est déclenchée suite aux essayages **et** au paiement.
- Le matériel est livré au lycée par le fournisseur, et remis à chaque élève.

NOM et prénom Elève :			Classe
DESIGNATION			Total
<ul style="list-style-type: none"> ○ Pantalon de travail noir, ○ Sweat Rouge coton ○ 2 Tee-shirt Rouge 100% coton ○ 2 Polo Rouge coton ○ Doudoune sans manche noire ○ Chaussures de sécurité BAS STEP LEGEND BLEUS1PS40 OPSIAL 			235€
Total à payer			euros
J'ai pris connaissance du document et accepte de régler le montant demandé	Validation paiement en comptabilité	Matériel commandé et livré	Remis à l'élève le :
Signature:			Signature élève :

Pour les sites Sainte Anne et Savoissienne :

Contact pour toutes questions s'adresser à : Mme Isabelle COCHET à L'ACCUEIL de Ste Anne au 04 57 36 05 80

Le règlement, avec la fiche complétée et signée, est à déposer à la Comptabilité Mme Véronique Mollard ou par Ecole Directe.

